

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية و التجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 40124 B1** (51) Cl. internationale : **E04G 21/02; B28C 7/16**
(43) Date de publication : **28.04.2017**

(21) N° Dépôt :
40124

(22) Date de Dépôt :
24.02.2016

(30) Données de Priorité :
25.02.2015 FR 20150000365

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16.290043.5

(71) Demandeur(s) :
SECATOL, 94, route de Ligugé 86280 Saint-Benoit (FR)

(72) Inventeur(s) :
Gilles, Bertrand ; Gilles, Guillaume ; Gilles, Pierre-André

(74) Mandataire :
CHARDY PATENTMARK

(54) Titre : **MÉCANISME DE VIDAGE POUR UNE BENNE À BÉTON COMPORTANT UN RÉCEPTACLE POUR LES FUITES DE LAITANCE**

(57) Abrégé : L'invention concerne un mécanisme de vidage (30) d'une benne à béton, ledit mécanisme comprenant un conduit vertical (34) de section rectangulaire présentant sur sa face arrière (70) une fente horizontale (68) recevant un volet (52) mobile entre une position dans laquelle il obture totalement le passage (56) intérieur audit conduit (34) et une position dans laquelle le volet (52) s'efface afin de permettre un libre écoulement de la veine de béton via ledit passage (56). Le mécanisme selon l'invention comprend un béquet extérieur (66) en forme de réceptacle dont le fond (60) et les deux flancs (64) sont solidaires de la face arrière (70) du conduit (34), le fond (60) prenant naissance en dessous de la fente (68) et se prolongeant en remontant à un niveau supérieur à celui de ladite fente (68), la face arrière (70) présentant en outre, entre la naissance du fond (60) du réceptacle (66) et la fente (68), un perçage (62) débouchant dans le passage intérieur (56) et dans le réceptacle (66) en dessous du volet mobile (52).

REVENDICATIONS

- 5 1 - Mécanisme de vidage (30) d'une benne à béton (2) dont le corps forme une trémie (6) qui, en position de travail, est disposée globalement verticalement, ledit mécanisme, prévu pour être fixé en dessous dudit corps, comprenant un conduit vertical (34) de section transversale rectangulaire présentant
- 10 sur sa face arrière (70) une fente horizontale (68) recevant un volet (52) qui est mobile entre une position dite de travail ou de fermeture, dans laquelle il obture totalement le passage (56) intérieur audit conduit (34), et une position dite de repos ou d'ouverture dans laquelle le volet (52) s'efface afin
- 15 de permettre un libre écoulement de la veine de béton via le passage (56) intérieur au conduit, caractérisé en ce qu'il comprend en outre un béquet extérieur (66) en forme de réceptacle dont le fond (60) et les deux flancs (64) sont solidaires de la face arrière (70) du conduit vertical (34), le
- 20 fond (60) prenant naissance en dessous de la fente (68) et se prolongeant en remontant à un niveau supérieur à celui de ladite fente (68) afin que le réceptacle (66) ainsi formé soit apte à recevoir la laitance coulant par cette fente, la face arrière (70) du conduit vertical (34) présentant en outre, à sa
- 25 base entre la naissance du fond (60) du réceptacle (66) et la fente (68), un perçage (62) débouchant dans le passage intérieur (56) et dans le réceptacle (66) en dessous du volet mobile (52).
- 30 2 - Mécanisme de vidage selon la revendication 1, caractérisé en ce que chacun des deux flancs (64) du béquet (66) est formé par un rebord qui est sensiblement disposé dans le prolongement de l'une des deux faces latérales, respectivement gauche et droite, du conduit vertical (34).
- 35 3 - Mécanisme de vidage selon la revendication 2, caractérisé en ce que le contour supérieur de chacun des deux rebords (64)



est ajusté pour venir juste en dessous du débattement du volet mobile (52).

- 4 - Mécanisme de vidage selon l'une quelconque des
5 revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le conduit vertical
(34) se prolonge en dessous par des plans inférieurs (38)
inclinés et convergents vers l'axe de symétrie vertical (54)
dudit conduit.
- 10 5 - Mécanisme de vidage selon la revendication 4, caractérisé
en ce que le fond (60) du béquet extérieur (66) constitue un
prolongement vers l'arrière de l'un des plans inclinés
inférieurs (38).
- 15 6 - Mécanisme de vidage selon l'une quelconque des
revendications 1 à 5, caractérisé en ce que le perçage (62) est
formé à proximité immédiate de la base de la face arrière (70)
du conduit (34).
- 20 7 - Mécanisme de vidage selon l'une quelconque des
revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le volet mobile
(52) est constitué par une tôle dont chaque extrémité latérale
est directement fixée à la base d'une barre pivotante (44)
disposée sur un côté de ce mécanisme.
- 25 8 - Mécanisme de vidage selon l'une quelconque des
revendications 1 à 7, caractérisé en ce que le volet mobile
(52) pivote autour d'un axe horizontal transversal (46) disposé
au-dessus de ce mécanisme dans un plan sensiblement médian du
30 mécanisme de vidage (30).
- 9 - Mécanisme de vidage selon l'une quelconque des
revendications 1 à 8, caractérisé en ce que le perçage (62) est
réalisé sous la forme d'une lumière qui s'étend parallèlement à
35 la fente (68).

10 - Benne à béton (2) dont le corps forme une trémie (6) qui,
en position de travail, est disposée globalement verticalement,
ladite trémie présentant à sa base une ouverture équipée d'un
mécanisme de vidage (30), caractérisée en ce que ce mécanisme
5 de vidage (30) est réalisé selon l'une quelconque des
revendications précédentes.

